



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 28 mai 2014

Communiqué de presse

PLAN DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT (PREH) : SOUS L'IMPULSION DES POUVOIRS PUBLICS, LE RYTHME DES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES S'ACCÉLÈRE



Laurent Hottiaux, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a présidé ce mercredi le 2^e comité de pilotage régional du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH). Grâce à la mobilisation de tous les acteurs, services de l'Etat, collectivités, professionnels de la construction et du bâtiment, le plan est désormais bien engagé dans la région.

Plus de 1 000 conseils aux particuliers par semaine sur la rénovation énergétique

Le réseau régional des 42 points rénovation info service, relais locaux du numéro azur national (0 810 140 240) est désormais installé et permet de fournir plus de 1 000 conseils par semaine afin d'aider les particuliers à monter leur projet de rénovation énergétique.

L'accélération de la rénovation énergétique en région grâce aux aides publiques

En 2013, près de **7 500 logements** dans la région Nord – Pas-de-Calais ont pu bénéficier d'une aide directe de l'État, de l'Europe et des collectivités ainsi que des crédits d'impôt développement durable auxquels font appel plusieurs dizaines de milliers de ménages chaque année en région.

S'agissant du parc privé, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) a permis de financer **1 400 propriétaires modestes** pour la rénovation énergétique de leur logement et lutter ainsi contre la précarité énergétique en faisant un gain énergétique de 40 %. L'agence de services et de paiement a délivrée près de **300 primes exceptionnelles** de 1 350 euros pour la rénovation énergétique et les banques ont délivré **1 750 éco-prêts à taux zéro**.

Concernant le parc public, plus de **2 100 logements HLM** ont bénéficié d'aides pour les rénovations (éco-prêt de la Caisse des dépôts et consignation, fonds européens) auxquels il faut ajouter **1 900 logements miniers** de Maisons et Cités Soginorpa aidés par l'Anah.

Depuis le début 2014, on constate une accélération du rythme des rénovations énergétiques aidées par l'Anah (+ 250 %) par rapport à la même période en 2013.

Une lettre régionale pour la rénovation énergétique des logements anciens

Au vu de l'enjeu local de la rénovation énergétique, l'État et la Région produisent conjointement une lettre de la rénovation énergétique des logements anciens en Nord – Pas-de-Calais accessible sur le site de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?La-lettre-no1-de-la-renovation-energetique>

Contacts :

Service communication de la DREAL :
dreal-npdc.communication@developpement-durable.gouv.fr

Service Energie Climat Logement Aménagement du Territoire :
seclat.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr